

THAL-InfoS Suin 2N°28 juin 2010



Sommaire:

Le mot du Maire	p.03
Les décisions du Conseil Municipal	p.04
Les finances communales	p.07
Les chantiers en cours et à venir	-
- le Home St Joseph	p.10
- travaux en cours	p.12
- Le PLU	p.15
Les évènements de la commune :	-
- les vœux du Maire, théâtre	p.17
- les élections régionales	p.18
- le 8 mai	p.19
- la fête des aînés	p.20
Les échos de la vie associative :	
- le couscous	p.22
- la gungelstub	p.23
- les sapeurs-pompiers	p.25
- marché, bibliothèque, feu de la St Jean	p.26
- les Vosges à la carte	p.28
Cela s'est passé à Thal:	
- expo habitat	p.29
- fête de la solidarité	p.30
Le mot des écoliers :	
- les maternelles	p.32
- le CP à la bibliothèque	p.34
La page des Jeunes	
- Théâtre de jeunes	p.35
Infos pratiques :	•
- civisme et incivilité	p.36
- infos en vrac	p.38



Dépôt légal Juin 2010

Directeur de publication Le Maire de Thal-Marmoutier

La rédaction remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin communal pour :

la rédaction d'articles, les photos...

Malgré le soin apporté à l'élaboration de ce THAL-Infos des erreurs peuvent s'y être glissées et nous vous prions de nous en excuser par avance.





Le mot du Maire

Chers Thaloises et Thalois,

L'hiver 2009/2010 fut long et froid, avec des chutes de neige à intervalles réguliers. Les aînés diront : enfin un vrai hiver ! Ceux qui utilisent la voiture pour leurs déplacements ont certainement moins apprécié. S'ajoute la facture chauffage qui, dans un contexte économique difficile, grève le budget familial. Concernant le salage des routes, la commune a essayé de faire face, mais quand on étale 40 tonnes de sel, multipliées par le nombre de communes bas-rhinoises, il arrive un moment où les stocks sont épuisés. Et c'est ce qui est arrivé début février 2010. Je voudrais ici vous remercier pour la compréhension dont vous avez fait preuve. Ce qui m'amène à vous poser une question délicate : est-on obligé de saler la totalité des routes communales, ou seulement les tronçons en pente? Ne faudrait-il pas, comme cela se pratique en Allemagne, équiper nos véhicules en pneus neige? Sujet sensible j'en conviens.

Quoi de neuf à Thal depuis décembre 2009? Les projets en cours ou ceux en suspens ont avancé. Il s'agit de l'agencement intérieur du 1, rue Ballerich, qui accueille depuis le 15 décembre 2009, le Centre de Soins Infirmiers et le Service de Soins Infirmiers à Domicile pour Personnes Agées. Je tiens à remercier les entreprises pour la parfaite coordination des travaux. Les travaux de préparation de la plateforme devant accueillir le périscolaire ont connu quelques surprises de mise en œuvre. Le préfabriqué est à présent posé et la passerelle le sera d'ici la publication de ce numéro. L'appel d'offres pour la restructuration du Mille Club sera ouvert le 05 juin 2010, avec début des travaux pour la mi-août ou début septembre. Pendant la durée des travaux, les enfants prendront le repas de midi à Gottenhouse. Nous avons également lancé la consultation pour les trottoirs rue Erlenhof. Le feuilleton « caserne pompiers » n'a pas trouvé son épilogue.

Mon intervention lors de la prise de commandement du nouveau Chef de Corps a provoqué une réunion sur le terrain, mais la nouvelle proposition est sans suite. Comme annoncé lors des vœux du Maire, le PLU (Plan Local d'Urbanisme) est lancé. Ce plan devrait pouvoir nous projeter à 15/20 ans avec comme objectif : favoriser le maintien et l'arrivée de jeunes ménages et préserver notre cadre de vie et nos paysages. Restait à concrétiser notre projet de marché hebdomadaire, annoncé lors de la campagne électorale. Depuis le 18 mai, c'est chose faite et je voudrais féliciter Elisabeth Fischer pour la conduite de ce dossier. Je vous remercie de l'accueil favorable que vous avez réservé à cette initiative en vous déplaçant nombreux, et vous encourage à persévérer dans la fréquentation.

Vous avez pu constater que certains tronçons de routes communales ne sont pas dans un bon état. Un état des lieux sera fait début juillet, avec priorité au Rebrain à la sortie de St Gall. Je ne vous apprends rien en vous disant que la voirie constitue pour une commune une dépense importante, qui souvent pénalise d'autres réalisations. J'essaye, en accord avec le Conseil Municipal, de trouver le bon compromis.

Enfin suite au succès de la campagne de replantation d'arbres hautes tiges, nous reconduirons le financement. S'y rajoutera pour 2010 une subvention du Conseil Général, ce qui donnera un tarif plus qu'attractif.

Je tiens, avec toute l'équipe municipale qui m'entoure, à vous remercier pour la confiance et l'enthousiasme que vous nous témoignez.

J.-C. DISTEL

Les travaux de vos élus

Le Conseil Municipal se réunit systématiquement tous les premiers lundis du mois à 20 H à la mairie de THAL. Les réunions sont publiques.

Principales décisions du Conseil Municipal du 1er décembre 2009 au 30 juin 2010

Programme des travaux forestiers 2010 – approbation du devis d'exploitation 2010

- Report, à une année ultérieure, des travaux d'exploitation de la parcelle 7.
- Acceptation des travaux d'exploitation de la parcelle 3 (essentiellement des résineux) », estimés à 335m³, au prix unitaire de 28,80 €HT. soit 9.648 €HT.
- acceptation des travaux d'exploitation de parcelles diverses, estimés à 50 m³, au prix unitaire de 33,20 €HT. soit 1.660 €HT.

Programme des travaux patrimoniaux forestiers 2010

Acceptation des travaux de sylviculture : création de cloisonnement sylvicole en parcelle 5 tous les 12m, au prix unitaire de 495, - €l'ha soit montant total pour une surface de 4 ha de 1.980 €HT.

Création d'une école intercommunale

Création d'une école intercommunale entraînant la fusion des écoles de HAEGEN, GOTTENHOUSE et THAL MARMOUTIER avec demande de maintien des critères de seuil de fermeture et d'ouverture de classes dans le cadre de la carte scolaire applicables aux RPI décentrés.

Convention relative à l'aide financière apportée par la Fondation du Patrimoine pour la rénovation de la Forge

Acceptation de la subvention proposée par la Fondation du Patrimoine d'un montant de 2.374,50 € qui fera l'objet d'un avenant éventuel lors de dons et dépenses supplémentaires.

<u>PLU</u>: prescription de l'élaboration d'un plan local d'urbanisme et définition des modalités de la concertation

M. le Maire informe le conseil municipal que les dispositions de la loi du 7 janvier 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat ainsi que celles des articles R. 123-15 à R. 123-25 du code de l'urbanisme, transfèrent aux communes les compétences en matière d'urbanisme. Il revient donc à la commune de décider de l'élaboration ou de la révision d'un document d'urbanisme.

M. le Maire présente l'intérêt pour la commune de procéder à l'élaboration d'un plan local d'urbanisme (PLU). En effet, en vue de favoriser le renouvellement urbain et préserver la qualité architecturale et l'environnement, il importe que la commune réfléchisse sur ses orientations en matière d'urbanisme, d'aménagement et de développement durable. Il apparaît nécessaire de définir clairement l'affectation des sols et d'organiser l'espace communal pour permettre un développement harmonieux de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide en particulier, et à l'unanimité :

- de prescrire l'élaboration d'un plan local d'urbanisme (PLU) sur l'ensemble du territoire communal conformément aux articles L. 123-1 et suivants, R. 123-1 et suivants du code de l'urbanisme :
- de charger la commission municipale d'urbanisme du suivi de l'étude de l'élaboration du plan local d'urbanisme :
- de fixer les modalités de concertation prévues par les articles L 123-6 et L 300-2 du code de l'urbanisme de la façon suivante :
 - Une exposition permanente, en mairie, des travaux en fonction de l'état d'avancement des études.
 - Une réunion publique d'information. La date de cette réunion sera publiée au préalable dans la presse en pages locales et dans les boîtes aux lettres.

- Un registre tenu à la disposition du public de façon permanente en mairie.
- de solliciter de l'Etat une dotation pour compenser la charge financière de la commune correspondant aux frais matériels et éventuellement aux frais d'études liés à l'élaboration du PLU;

En ce qui concerne le choix du prestataire, la proposition du Bureau d'études TOPOS – 4 rue des Artisans – 67210 BERNARDSWILLER- a été retenue pour l'élaboration du PLU, pour un montant HT de 17.950,- €soit TTC 21.468,20 €

Restructuration du Mille Club

- Approbation de l'avant-projet des travaux dont le montant est évalué à 385.081,61 €HT, soit 460.557,61 €TTC;
- Attribution de la Maîtrise d'œuvre au cabinet d'architecture Jacques REXER de Bouxwiller pour un taux d'honoraires de 8,5 % du montant HT des travaux ;
- Sollicitation des aides financières :
 - o du Conseil Général du Bas-Rhin
 - o du Conseil Régional
 - o de la Communauté de Communes de la Région de Saverne
 - o de l'Etat (réserve parlementaire).

Aide à la plantation d'arbres fruitiers hautes tiges, versement des aides aux particuliers

Des subventions d'un montant total de 390 €(10 €par arbre) ont été versées aux particuliers qui en ont fait la demande et qui ont rempli les conditions fixées par le Conseil municipal.

Compte administratif et compte de gestion (élaboré par le Receveur municipal) 2009

Les comptes pour l'exercice 2009 sont arrêtés aux sommes ci-après :

	Excédent :	41 887,95 €
	DEPENSES de l'exercice	318 016,04 €
Section d'investissement	RECETTES de l'exercice	359 903,99 €
	Excédent :	199 820,38 €
	DEPENSES de l'exercice	283 036,43 €
Section de fonctionnement	RECETTES de l'exercice	482 856,81 €

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2009

Excédent du résultat d'exploitation 2009 199 820,38 €
Virement à la section d'investissement 149 820,38 €
Affectation à l'excédent reporté 50 000,00 €

Taux d'imposition 2010

Maintien des taux communaux d'imposition pour l'année 2010, soit :

	Taux 2009	coeff. variation uniforme	Taux 2010	Bases notifiées	Produit résultant
Taxe d'habitation	13,26%	1,000000	13,26%	645 500 €	85 593 €
Taxe foncière (bâti)	14,74%	1,000000	14,74%	469 600 €	69 219 €
Taxe foncière (non bâti)	53,91%	1,000000	53,91%	8 300 €	4 475 €
_			TOTAL		159 287 €

Restauration de la Forge : achat d'anciennes dalles en grès

Acquisition de 25 m² d'anciennes dalles en grès pour un montant de 800 €(huit cents €uros) proposés par un particulier.

Budget primitif 2010

Approbation à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) du budget primitif de la commune pour l'exercice 2010 aux sommes ci-après :

FONCTIONNEMENT

Dépenses		431 102 €
	Opérations réelles	347 782 €
	Dépenses imprévues	5 000 €
	Opérations d'ordre	- €
	Virement à l'investissement	78 320 €
Recettes		431 102 €
	Opérations réelles	381 102 €
	Opérations d'ordre	- €
	Excédent antérieur reporté	50 000 €

INVESTISSEMENT

Dépenses		772 909 €
	Déficit d'investissement reporté	- €
	Dépenses imprévues	10 000 €
	Reste à réaliser année N-1	64 188 €
	Propositions	675 304 €
	Opérations d'ordre	23 417 €
Recettes		772 909 €
	Excédent d'investissement reporté	41 887 €
	Excédent de fonctionnement capitalisé	149 820 €
	Virement de la section fonctionnement	78 320 €
	Nouvelles propositions	479 465 €
	Opérations d'ordre	23 417 €

<u>Echange de terrains sis au lieu-dit Huenerberg entre M. Koehler Olivier et la Commune afin de désenclaver certaines parcelles</u>

Proposition d'échange :

- Section 1 N° 167 appartenant à M. Koehler Olivier. La partie cédée portera sur une surface d'environ 160 m²
- Section 1 N° 163, longeant le chemin rural du Huenerberg, appartenant à la commune. La partie cédée concernera une surface d'environ 200 m².

Cette dernière parcelle permettra par ailleurs l'élargissement à 6m du chemin du Huenerberg.

Redevance 2010 due par France Telecom au titre de l'occupation du domaine public

Fixation de la redevance totale due en 2010 : **584 €uros**

Forge : fenêtre

Acquisition d'un châssis fixe en aluminium proposé par l'entreprise ALURHIN – Bischoffsheimpour un montant total de 462 €HT, soit 552,55 €TTC

Forge : consolidation des maçonneries et pose d'une chaîne d'angle

Acceptation d'un devis pour les travaux de consolidation des maçonneries et de pose d'une chaîne d'angle en prolongement de l'existante à l'entreprise Christophe GEHL de Soucht - pour un montant total de 1.810 €HT, soit 2.164,47 €TTC ;

Réalisation d'un emprunt

Souscription d'un emprunt auprès de DEXIA d'un montant de 50.000 €uros (Cinquante mille €uros), d'une durée de 15 ans, pour le Financement en partie des travaux de restructuration des travaux du Mille Club - Prêt à taux fixe de 2,16 %.

Les finances communales

P. Lotz, 1^{er} adjoint, chargé des finances

Lors de sa séance du 1er mars dernier, le Conseil municipal a adopté le compte administratif de l'exercice comptable 2009, ainsi que le compte de gestion établi pour le même exercice par M. Stoltz, notre comptable public.

D'autre part, la séance du 29 mars a été consacrée à l'examen et à l'adoption du budget primitif de l'exercice 2010, ainsi qu'à la fixation des taux des impôts locaux revenant à la Commune.

Les procès verbaux afférents à ces délibérations sont reproduits 4, 5 et 6 du présent « Thal-info ».

Le présent article a pour objet de revenir un peu plus en détail sur le contenu de ces documents budgétaires.

I. Compte administratif et compte de gestion de l'exercice 2009

La **comptabilité administrative** est tenue au niveau de la Commune ; elle enregistre les opérations d'émissions de titres de recettes ou de mandats (dépenses).

Cette comptabilité permet de suivre en permanence la consommation des crédits ouverts pour l'exercice et de s'assurer du respect des autorisations budgétaires votées par le Conseil municipal. Elle a pour objectif également de retracer, tant en recettes qu'en dépenses, l'exécution du budget et de dégager les résultats budgétaires de l'exercice.

À la clôture de l'exercice budgétaire, l'ordonnateur établit le compte administratif.

Le compte administratif :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres);
- présente les résultats comptables de l'exercice ;
- est soumis, pour approbation, au Conseil municipal qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

La **comptabilité du trésorier** décrit en permanence la situation patrimoniale de la commune, c'est-à-dire tout ce qu'elle possède, tout ce qu'elle doit (ou ce qu'on lui doit) et la situation de la trésorerie (les disponibilités).

Avant le 1er juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le **trésorier** établit un **compte de gestion** qui **retrace les opérations budgétaires** en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Le **compte de gestion** comporte :

- une balance générale de tous les comptes tenus par le trésorier (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de la collectivité);
- le bilan comptable de la commune, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif.

Le compte de gestion est également soumis au vote du Conseil municipal qui peut constater ainsi la stricte concordance des deux documents (compte administratif et compte de gestion).

Ces deux documents ont été **examinés par le Conseil** municipal lors de sa séance du 1er mars 2010, qui a pu constater leur **stricte concordance**.

Un **examen plus détaillé** du compte administratif par rapport aux prévisions du budget primitif de l'exercice 2009 permet par ailleurs de dégager et d'expliquer les principales différences par rapport à ces deux documents.

1° Budget de fonctionnement

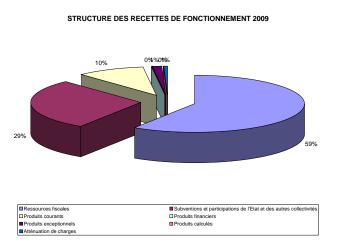
Le budget primitif de l'exercice 2009 s'établissait tant en recettes qu'en dépenses à la somme de 442 817 €, alors que le résultat effectif de 2009 fait ressortir un montant de 482 856 €, dégageant un excédent de clôture de 199 820 € (incluant 88 374 € au titre de l'excédent reporté de 2008).

Cette différence par rapport aux prévisions

- s'explique d'une part par l'application du « principe de précaution », qui, nonobstant l'application stricte du principe de « sincérité » des comptes, conduit généralement à sous-estimer les recettes attendues et à surestimer les dépenses ;
- et porte principalement sur les postes suivants :

a) En recettes:

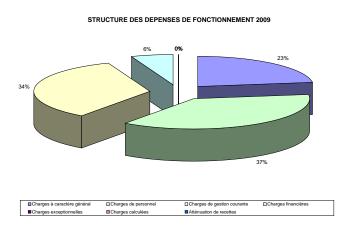
- la taxe additionnelle aux droits de mutation, prévue au budget initial pour 5 000 €, nous a été attribuée pour un montant de 24 227 €.

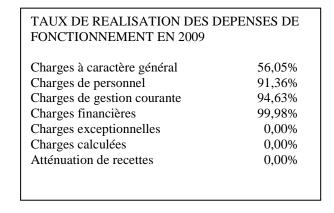


TAUX DE REALISATION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN 2009		
109,98%		
105,59%		
138,28%		
0,00%		
100,65%		
0,00%		
0,00%		

b) En dépenses :

- les « dépenses imprévues » (9 920 €) prévues initialement n'ont pas été nécessaires.





2° Budget d'investissement

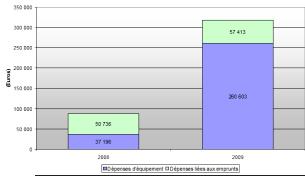
Diverses dépenses nouvelles prévues pour l'exercice 2009 n'ont pu effectivement être réalisées.

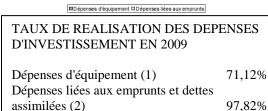
Ainsi en est-il des investissements prévus pour :

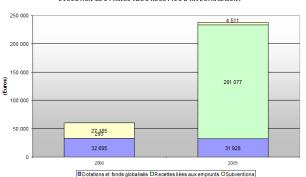
- l'agrandissement du « Mille-club » et la mise aux normes de la cuisine (pour un montant de $20\ 000\ \mbox{\colored}$;
- le revêtement macadam du trottoir de la rue Erlenhof pour un montant de 17 000 € ;
- la mise en place de panneaux de signalétique ;
- la construction d'une caserne de pompiers pour un montant de 20 000 €. Cette caserne sera financée par le SDIS en 2011 ou 2012, un emplacement ayant finalement été trouvé.

Ces investissements, non réalisés, ne tombent pas pour autant dans l'oubli et se retrouvent dans le budget d'investissement primitif de 2010.

EVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT







TAUX DE REALISATION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT EN 2009		
Dotations et fonds globalisés	137,61%	
Recettes liées aux emprunts (3)	100,04%	
Subventions	90,20%	

II. Budget primitif de l'année 2010

1° Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement de 2010, en l'absence d'éléments nouveaux, se borne à une actualisation de celui de 2009. Ainsi, son montant global a-t-il été fixé à 426 000 €.

2° Budget d'investissement

Le **principal poste d'investissement** pour l'année 2010 concerne l'agrandissement du « Mille club » et la mise aux normes de la cuisine, pour un montant de l'ordre de 500 000€, qui devrait entrer dans sa phase de réalisation (les travaux devraient démarrer au mois de septembre prochain).

Ces travaux seront financés pour un montant important par diverses subventions :

- du Conseil Général, pour 122 000 €,
- de la COMCOM de Saverne pour 100 000 €,
- et au titre de la « Réserve parlementaire » pour 10 000 €.

Le solde sera financé par un emprunt de l'ordre de 210 000 €. Signalons à cet égard :

- d'une part que les taux des emprunts sont actuellement particulièrement bas (une fraction de 50 000 € devrait bénéficier d'un taux fixe de 2,24 %);
- et que les emprunts contractés pour la construction de la salle Jeanne d'Arc viendront à leur terme en 2011.

Pour le **surplus**, les principales dépenses d'investissement prévues pour 2010 concernent pour l'essentiel :

- la mise en place de panneaux de signalétique et de plans du village (pour 10 000 €) ;
- la poursuite des travaux de réhabilitation de la forge (pour un montant nouveau de 11 000 €).

Les rues du village, largement dégradées par les rigueurs de l'hiver, ne sont pas oubliées pour autant, puisque nous y consacrons un budget de 40 000 €, s'ajoutant aux 17 000 € prévus pour le revêtement macadam du trottoir de la rue Erlenhof.

Malgré ce budget d'investissement conséquent, aucun relèvement des taux communaux des impôts locaux n'a été décidé. Ces impôts n'augmenteront en 2010 qu'en raison de la revalorisation des valeurs locatives foncières prévue par la loi de finances pour 2010 et suite aux taux (généralement en hausse) fixés par les autres collectivités bénéficiaires (Région, département, ComCom et syndicats intercommunaux).

Home Saint Joseph

Un jour marqué d'une « PIERRE ROSE » au Home!

Après la longue période d'intempéries du début d'année, le chantier progresse à un rythme soutenu.



Cérémonie de la pose de la première pierre

De gauche à droite : M. Kennel, Pdt du Conseil Général, M. Distel, maire de Thal, M. Bianchi, Sous-préfet, M. Pimmel, Pdt de l'ABRAPA, M. Bies, Pdt d'Habitation Moderne, M. Blessig, Député-maire de Saverne

Mardi 11 mai, grande animation dans le haut de la rue Ballerich. Elus, responsables d'associations, riverains, sympathisants et salariés du Home sont venus nombreux pour assister à la pose de la première pierre officielle du futur Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD).

La première pierre est taillée dans le grès rose de nos Vosges. Elle a été façonnée et gravée grâce au concours de la section des tailleurs de pierre du CFA Jules Verne de Saverne.

Le gros œuvre du nouveau bâtiment est bien avancé et lorsque vous lirez cet article la toiture sera en phase d'achèvement.

Mais il faudra encore patienter plus d'une année afin que ces nouveaux locaux puissent être intégrés. L'aile actuelle sera alors remise au maître d'oeuvre pour qu'elle bénéficie également d'une réhabilitation complète.



L'album photos



Les chantiers en cours

Travaux rue du Mosselbach









Le programme du Syndicat des Eaux* prévoyait depuis quelques années le remplacement de la conduite eau, conduite datant de 1904. Elle était la doyenne, les autres ont été progressivement remplacées.

Ce programme englobe toute la rue du Mosselbach, de la mairie à la rue des Bergers. Pour éviter un minimum de gêne aux riverains, nous avions demandé que ces travaux soient exécutés en une seule tranche. Pour des raisons de contraintes budgétaires le Syndicat prévoit deux phases. La première qui vient de se terminer s'arrête rue des prés. La deuxième est prévue pour 2011; un programme de voirie planifié par le Conseil Général suivra.

Les abonnés ont pu constater que la pose des compteurs se fait désormais à l'extérieur des maisons, facilitant ainsi le relevé. Dans l'ensemble ces travaux se sont bien déroulés, grâce au professionnalisme de l'Entreprise Gartiser.

* Le Syndicat d'Eau Potable de la Région de Saverne Marmoutier a été crée le 22 septembre 1978, afin de mieux gérer les ressources du bassin géographique et d'assurer un approvisionnement plus équitable entre les collectivités, après une période d'intense sécheresse (notamment en 1976) et pour préserver l'environnement en évitant le captage de nouvelles sources.

Sa mission est de fournir l'eau potable en quantité suffisante et de bonne qualité aux particuliers et aux industriels, favorisant ainsi le développement économique de la Région.

Pour cela, il privilégie les forages en profondeur (200 à 300 mètres), plus fiables sur le plan quantitatif, et moins vulnérables ou sensibles à toutes pollutions naturelles accidentelles.

Le Syndicat d'Eau Potable de la Région de Saverne Marmoutier regroupe et dessert 38 Communes membres, par un réseau de plus de 400 km de canalisations pour 13 000 abonnés. Réparties sur un secteur de 30 000 ha il est l'un des plus importants du Bas-Rhin.

Sa production annuelle se monte à 3 300 00m3, provenant de 39 sources et de 10 puits.

Travaux au « Lotissement du Geroldseck »







L'été dernier, trois mois auront été nécessaires à l'entreprise de TP ADAM pour venir à bout des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable et la pose d'un réseau d'assainissement.

Construits dans les années 70, « les Chalets du Geroldseck » n'étaient pas raccordés au réseau d'assainissement. Les eaux usées étaient traitées de façon autonome, sur la parcelle de

chaque habitation. Fini l'entretien du dégraisseur ou la vidange de la fosse septique. Les eaux usées sont dorénavant traitées par la station d'épuration du Syndicat d'Assainissement Saverne Zorn Mossel à Monswiller.

Profitant des travaux d'assainissement, et pour éviter des gênes futures pour les habitants, l'ensemble du réseau d'eau potable à également été remplacé et renforcé.

Reste à régler la réfection de la voirie, « les chalets du lotissement Gérolseck » étant construits sur les deux bans communaux de Thal et de Reinhardsmunster.

Le périscolaire : Arc en ciel











Les jours d'école, les mercredis et pendant certaines vacances scolaires, des animations ponctuelles sont proposées aux enfants dans

l'algéco devant la salle Jeanne d'Arc. Sa capacité d'accueil est de 25 enfants, midi (repas) et soir. Ce bâtiment vétuste se devait d'être remplacé. D'autres solutions ont été envisagées : intégré le périscolaire dans le projet de rénovation du mille-club, mettre à disposition et aux normes l'ancienne « maison Pastor ». Pour de nombreuses raisons pratiques, de délais, de coût et d'indépendance de fonctionnement des activités périscolaires, il a été décidé, au sein de la Com Com de Saverne, de procéder à la mise en place de nouveaux bâtiments algéco pour le bien être et la sécurité des enfants. La mise en place de cette nouvelle structure derrière la « maison Pastor » a nécessité d'importants travaux de fondation, cette zone étant intégrée dans le PPRI* de la commune.

Ces travaux sont pris en charge par la Communauté des Communes de Saverne, compétente dans le domaine du périscolaire.

*PPRI : Plan de Prévention des Risques d'Inondation.







Retour sur un rude hiver ... et les récents orages...









Eh oui !!! Cet hiver fut long, et rude... Combien de temps nos routes résisteront-elles encore aux attaques de la neige, du gel et du dégel, du sel... aux violents orages ? Les fortes chutes de pluie de ces derniers jours ont transformé certaines rues en ruisseau, creusant au passage de larges sillons, entraînant dans leur course sable et gravier, provoquant quelques retours d'assainissement dans nos caves...

Les dégâts sont certes importants et la remise en état ne pourra pas être immédiate et aura un coût certain. Mais quand on voit les images à la télévision des coulées de boue, des dégâts occasionnés par la grêle, des inondations catastrophiques et mortelles dans certaines régions de France...notre commune semble plutôt épargnée et on espère qu'il en soit encore ainsi à l'avenir..



Réfection de la porte du cimetière

Afin d'embellir l'entrée au cimetière, nos ouvriers communaux se sont occupés de notre avenir et ont procédé à la réfection de la porte du cimetière.









Le Plan Local d'Urbanisme

De la carte Communale au PLU



1. Qu'est ce qu'un PLU?

Elaborer un PLU c'est répondre à la question suivante :



Le PLU est un document d'urbanisme qui, en plus de définir de façon précise le droit des sols applicable à chaque terrain, exprime une volonté de développement cohérent avec un objectif de valorisation et de transition aux générations futures.

2. Qui participe à l'élaboration du PLU?

- La municipalité qui traduit, dans les documents, un projet communal cohérent.
- Les services de l'Etat seront consultés sur le projet et donneront leurs avis.
- TOPOS atelier d'urbanisme qui conseille et aide la commune à traduire son projet.
- Les habitants qui, tout au long de l'élaboration, sont tenus informés et peuvent donner leur avis.

3. Le PLU et la concertation

La concertation est l'action d'agir et de réfléchir ensemble.

Elle se déroule jusqu'à l'arrêt du PLU.

Les modalités de concertation sont au choix de la commune et sont définies lors de la prescription du PLU (Délibération du Conseil Municipal).

Le bilan de cette concertation fait l'objet d'un débat avec le Conseil Municipal avant l'arrêt du PLU.

4. Le contenu du PLU

Le rapport de présentation :

- -Présente l'état des lieux de la commune (urbain, environnement, paysage social, économique, démographique...)
- -Explique les choix retenus par la commune pour établir le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)
- -Evalue les incidences d'aménagement sur l'environnement et expose le souci de préservation et de mise en valeur de l'environnement et du paysage.

Le PADD – Projet d'Aménagement et de Développement Durable :

Il traduit la volonté politique de la commune.

Les orientations d'aménagement :

Ce document opposable traduit l'organisation future des zones à urbaniser.

Il fournit à l'aménageur les données sur l'organisation du secteur (voirie, organisation...). Les orientations peuvent être plus ou moins restrictives selon la volonté de la commune.

Le zonage :

Il permet de déterminer différents types de zones :

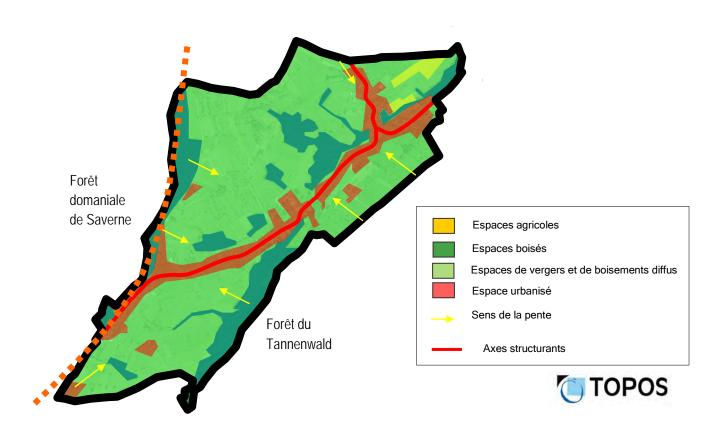
- -La zone U : zone urbaine actuelle, le parcellaire en zone U est réputé constructible.
- -Les zone AU : correspondent aux secteurs d'extensions, la taille de ces secteurs est à la hauteur des ambitions de la commune ainsi que des prescriptions du SCOT, et en accord avec les objectifs fixés dans le PADD.
- -Les zones A : matérialisent les zones à vocation agricole, on y définit des sous secteurs permettant les sorties d'exploitations.
- -Les zones N : délimitent les zones à vocation naturelle et forestière. Elles se divisent en fonction des enjeux de la commune : périmètre de captage d'eau, zones sensibles pour l'environnement, proximité de zones inondables...
- Les emplacements réservés : ce principe permet à la commune d'acquérir des terrains lors de leur mise en vente.

Le règlement :

Le règlement du PLU est rédigé en fonction de la composition du zonage : il règlemente les conditions d'occupation et d'utilisation du sol. Il comporte 14 articles par secteur.

Les annexes :

Elles se composent notamment des annexes sanitaires (plans du réseau d'eau et d'assainissement) ainsi que du plan des Servitudes d'Utilité Publiques (tracés des lignes aériennes, monuments historiques...).



Les vœux du maire











Dimanche 10 janvier, la municipalité avait convié la population à la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire. Les habitants de Thal ont été nombreux à répondre à l'invitation. Après avoir rappelé la conjoncture économique difficile actuelle c'est par un dicton alsacien que le Maire souhaita la Bonne Année aux concitoyens présents :

« Isch wensch eich e gleglisch's nej Johr, a Brattstall wie e Schirdoor, a Labkuche wie e Ziegeldach, un a Wurscht so lang wie de Mosselbach. » Puis il en profita pour évoquer les principales réalisations qui marqueront l'année (voir pages travaux) et le lancement du PLU qui permettra de réfléchir au devenir de notre commune et de se projeter à 15 ou 20 ans en matière d'aménagement, d'architecture, mais aussi de préservation de notre environnement et de nos paysages.

Ensuite on passa à la remise des récompenses aux bénévoles qui entretiennent les massifs floraux communaux, qui réalisent des décorations de Noël, à l'accueil des nouveaux arrivants et pour finir on ne manqua pas de féliciter les deux sportives particulièrement méritantes de THAL : Céline DISTEL et Mélanie MULLER (voir palmarès dans Thal infos 27).

Pour clore le tout, les élus servirent le traditionnel vin chaud accompagné de galettes et de bretzels sucrés.

Théâtre alsacien











L'Amicale des Sapeurs Pompiers, en invitant la population à sa traditionnelle soirée de rires garantis, n'a pas déçu son fidèle public. La troupe de Steinbourg, en présentant sa pièce « Dr gfällige Tochtermann », a tenu en haleine les spectateurs, les rebondissements étant multiples et les situations on ne peut plus cocasses. «Bien pris qui croyait prendre », les trois maîtresses femmes qui avaient monté un complot pour s'assurer de la fidélité du gendre de l'une d'elle, ont été prises à leur propre piège...car leurs hommes n'étaient pas si parfaits qu'elles le croyaient... mais évidemment à la fin « Alles gut, Ende gut » !!!

Elections Régionales

1^{er} tour



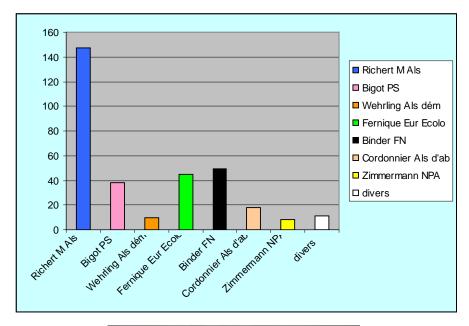




inscrits	624
votants	341
exprimés	326

54,65%

Richert M Als	147
Bigot PS	38
Wehrling Als dém	10
Fernique Eur Ecolo	45
Binder FN	49
Cordonnier Als d'ab	18
Zimmermann NPA	8
divers	11



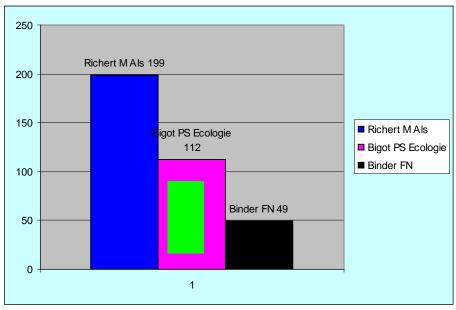
2ème tour



inscrits	624	
votants	389	62.34%
exprimés	377	

Richert M Als	199
Bigot PS Ecologie	112
Binder FN	49





8 mai

Fête de l'armistice







Désormais inscrite au calendrier communal, la commémoration de l'armistice a rassemblé de nombreux concitoyens autour du monument aux morts. Dans son discours M. le Maire ne manqua pas de rappeler les conséquences subies par l'Alsace: « Nous fêtons ce jour le 65ème anniversaire de la Victoire de 1945 qui a mis un terme à cinq années de guerre, cinq années de privations, d'exactions, durant lesquelles l'Europe fut mise à feu et à sang sous le joug nazi. En cette journée nationale, la France se souvient de tous ceux qui ont souffert, militaires et civils, tombés au combat ou sous les bombes, pourchassés, déportés victimes de l'antisémitisme, du racisme et de l'obscurantisme.

En cette année 2010 nous fêtons également le 70^{ème} anniversaire de l'appel du 18 juin 1940, appel à la résistance, lancé par le Gal de GAULLE depuis Londres...

Aujourd'hui, réitérant son choix de célébrer le 8 mai 1945 sur les lieux emblématiques de la libération du territoire national, le Président de la République est à COLMAR, pour honorer ses libérateurs, en particulier les soldats de la 1^{ère} armée du Gal de Lattre de Tassigny, qu'une marche victorieuse depuis la Provence avait conduit en Alsace.



Cette terre d'Alsace si chère au cœur des français fut une victime particulière du nazisme : annexion de fait, déplacement forcé des populations, tentative de nazification, incorporation de force sous l'uniforme ennemi. Sa reconquête marquait un pas décisif dans la chute du IIIème Reich. Ces nations qui se sont tant déchirées construisent, ensemble, une Europe de la paix, des droits de l'homme et de la solidarité économique sur laquelle nous fondons tous, l'espoir d'un avenir meilleur et fraternel pour les générations futures.

Vous êtes ici un certain nombre à avoir vécu ces évènements au plus près, pour beaucoup avec le regard de l'enfant ou de l'adolescent. Ces évènements ont marqué

votre jeunesse, vous ont privé de liberté, liberté de vous déplacer en toute sécurité, obligation aussi d'apprendre une langue allemande imposée et pour beaucoup d'entre-vous, au sortir de la guerre vous ne maîtrisiez correctement ni le français ni l'allemand.

Et qui ne se souvient pas de ce vacarme dû au bombardement du Zornhoff à Monswiller ou de cette bombe tombée sur l'école de St Gall entraînant la mort de l'institutrice.

Oui ! Vous êtes encore les derniers témoins de ces évènements tragiques, témoins qui au fil des ans sont de moins en moins nombreux. Quant aux incorporés de force dans l'armée allemande, seul Lucien HOPFNER est encore vivant, puisque Antoine HUBER nous a quitté. Je voudrais aussi saluer Lucien HAMBURGER qui est souffrant et Joseph OBERLE qui ont été enrôlés dans le RAD. »

Rehaussée par la présence du Corps des Sapeurs Pompiers, de la Chorale Ste Cécile et du Curé Amecy, la cérémonie se termina à la salle Jeanne d'Arc pour y partager le verre de l'Amitié.

Fête des aînés





En ce samedi 08 mai, nous vous attendions avec impatience, nous nous réjouissions de vous revoir, encore plus nombreux que l'an dernier. Dès le matin, toute l'équipe municipale était en activité pour la préparation de la salle, la décoration florale.

Tout devait être parfait pour vous accueillir!

Vous êtes arrivés avec un large sourire, chacun trouva sa place, et voilà que les discussions faisaient monter la soif !

Le maire vous souhaita la bienvenue, puis le repas fut servi. Toujours avec un large sourire, toute l'équipe s'empressa de vous satisfaire! Après un petit tour de chants, un répertoire bien alsacien proposé par Serge RIEGER, et vous voilà tous repartis à discuter et commenter les photos anciennes!

Comme le temps passe vite. Vers 18h, chacun repartit avec un petit cadeau sous le bras, en nous faisant la promesse de revenir l'an prochain! Toute l'équipe municipale vous remercie d'être venu participer à la fête.

« La joie des uns est une grande part de la nôtre » Alphonse Daudet.













L'album photos anciennes

Vous avez été passionnés par ces anciennes photos que vous avez (re)découvertes sur vos tables. Vous vous reconnaissez sûrement sur l'une ou l'autre de ces photos, alors aidez-nous à les dater, à apporter des précisions concernant les évènements. Merci de contacter la mairie.



Couscous à la salle Jeanne d'Arc







En ce dimanche 07 mars, l'Association salle Jeanne d'Arc invitait ses sympathisants à son traditionnel repas.

Pas moins de 180 personnes étaient inscrites à ce repas!

Dans une bonne ambiance l'orchestre Libertys fit danser les invités!

Après un apéritif préparé avec soin, le repas fut servi rapidement, Gilberte menant sa troupe avec une baguette magique !

En cuisine, Laurent grinçait des dents, il en fallait tant et tant C'était excellent !

Un bon dessert, suivi d'un café bien arrosé, clôturait ce repas mais pas la tombola, qui cette année encore fit de nombreux heureux !

Merci à tous les généreux donateurs! Merci aussi à tous les participants!

Grâce à votre présence aux manifestations, la gestion de la salle se poursuit, saine et équilibrée.









Mardi 13 Juillet 2010, le Badminton Club de Thal-Marmoutier vous invite à célébrer la Fête Nationale en chansons et en lumières! Gratuit, le bal animé par l'orchestre Megaboys débutera à 19h à la Salle Jeanne d'Arc. Le traditionnel feu d'artifice sera tiré vers 23h30. Venez nombreux, en famille!

La collecte des lots de tombola se fera à partir du Jeudi 1er Juillet 2010.

D'avance merci pour votre générosité.

Nouvelles de la STUB

Depuis le début de l'année, nous nous sommes retrouvés pas mal de fois....

Toujours dans la joie

Pour fêter les roisPour les anniversaires des uns et des autres et puis plus récemment, sur proposition de Mme Mangenot, professeur des écoles à Haegen, pour un récital de chansons, entonné par les enfants du regroupement scolaire qui quitteront l'école primaire et rejoindront le collège en septembre. Le répertoire fut varié et animé. MERCI aux enfants et à leur enseignante.











Nous sommes toujours aussi nombreux pour jouer aux cartes, aux petits chevaux, pour bricoler....sans oublier, l'incontournable goûter et son café.

Merci pour tous les gâteaux, merci aux généreux donateurs sans oublier la sympathique équipe de M. Ehrmann à la vaisselle.

Dès à présent prenez date de notre

vente annuelle du 28 novembre 2010.

Nous proposerons de nouveau à la vente différents articles de Noël.

A cela, nous aimerions rajouter une <u>exposition de talents</u>. Au village, plusieurs personnes, dotées d'un talent certain, pourraient nous proposer de partager leur passion. Aussi, nous lançons un appel à toutes

les personnes désireuses d'exposer leurs œuvres.

Pour toute information complémentaire n'hésitez pas à nous contacter : Marthe 03 88 71 15 71 ou Malou 03 88 71 09 70. Cela se fera si un nombre suffisant d'exposants se mobilise.

D'avance, merci à tous.

Le clin d'œil des randonneurs

Chaque sortie est une nouvelle découverte pour les passionnés de la nature et des vieilles pierres. Certaines sorties restent inoubliables comme le circuit du Baldur en janvier. A partir du village nommé Ballerstein, un sentier nous conduit devant le grand rocher du Ballerstein en habit de fête! Toutes ces stalactites de glace argentées, dorées et ambrées...c'était magique!

Et les rochers suivants, le Heidenschlossfels et le Geisterfelsen étaient tout aussi éblouissants. Ce dernier nous faisait penser à un gâteau d'anniversaire!









Il faut reconnaître que cet hiver, nos paysages sous leurs manteaux blancs n'avaient rien à envier à ceux des Alpes!

La randonnée printanière la plus remarquable fut celle du rocher de Mutzig.

Elle nous a menés à la Porte de Pierre, majestueux portique de 7m de long sur 5m de haut, se dressant comme un arc de triomphe et considéré comme un monument préhistorique .On se sent tout petit devant le mystère de ces pierres, témoins de tant de siècles et nous y puisons une certaine sérénité.

MERCI Pierre pour toutes ces belles balades.

Sortie de la STUB

Cette année, c'est le 02 juin que nous sommes partis en excursion.

Notre chauffeur Hubert « ramassait » les petits groupes aux différents arrêts de bus, nous étions trente six personnes confortablement installées dans le bus.



Nous avons pris la direction de Soufflenheim pour une visite de poterie. A notre arrivée, le potier nous attendait et c'est avec beaucoup d'humour et de passion qu'il nous raconta l'histoire de cette poterie familiale! Nous étions surpris par la diversité des poteries fabriquées et des nombreux articles mis en vente dans le magasin : terrines, vases, bols, cruches, décors de Noël etc...Un bon nombre d'entre nous a acheté une poterie, les uns en prévision de futurs cadeaux, les autres pour se faire plaisir... tout est possible!

A midi, nous nous sommes retrouvés autour d'une table bien garnie et les discussions ne manquaient pas...

Dans l'après midi, visite d'une poterie à Betschdorf, à nouveau un bon nombre d'explications nous sont données et nos yeux ne cessent de s'émerveiller devant tant de belles choses!

C'est à 16h que nous avions RV à la Chocolaterie Stoeffel de Haguenau pour une dégustation de chocolats... Tous les régimes furent remis au lendemain (n'est ce pas Hubert)! Pas de retour possible sans achat de chocolats... Cela va de soi, c'est si bon!

C'est à 18h que nous sommes tous revenus au village, non sans avoir pris notes des bons plans d'excursions proposés par Hubert pour l'an prochain!

Merci à la Stub pour la prise en charge des boissons,

Merci à Francine pour l'organisation,

Merci à tous les participants pour leur bonne humeur!

Merci au chauffeur.





Du neuf chez nos Pompiers

24 février, prise de commandement du sergent Fabien Dentel

C'est devant de nombreux élus et responsables du Service Départemental d'Incendie et de Secours, que le sergent Fabien DENTEL a succédé au caporal-

chef Jean-Pierre HOPFNER à la tête de la section locale Haegen et Thal réunis. Rares sont les communes qui disposent encore d'une section, suite aux nombreuses exigences de formation et le travail quasi professionnel dont doivent faire preuve nos sapeurs pompiers

volontaires.

Malheureusement le local continue à faire défaut. A ce jour aucune solution n'a encore été trouvée. Souhaitons bon vent à cette section forte de dix huit

souhaitons bon vent à cette section forte de dix huit soldats du feu qui ne demandent qu'à rester



opérationnels et à être au service des citoyens. Nos plus vives félicitations à notre nouveau « chef ».

Cérémonies de remise de médailles



C'est lors de cérémonies empreintes d'une très grande solennité, que deux de nos soldats du feu ont été décorés. C'est ainsi que le mardi 15 juin à la Direction du SDIS 67 à Wolfisheim, Jean-Pierre HOPFNER a été décoré de la médaille de couleur Or pour 30 années d'engagement. **FELICITATIONS.**







Bruno SCHOEPF a été décoré le jeudi 17 juin à Brumath de la médaille vermeil pour 25 années de service dans le corps des Sapeurs Pompiers de Thal. **FELICITATIONS**







Le petit marché de Thal



Le soleil était de la partie mardi soir 18 mai à Thal Marmoutier à l'occasion de son premier petit marché hebdomadaire! A peu de choses près c'était l'ambiance d'un marché provençal! En effet, tout au long de la soirée de 16h à 19h30, les habitants de la commune et des proches environs n'ont pas boudé leur plaisir, ont déambulé entre les stands, se sont rencontrés, ont pris le temps de discuter entre eux, mais aussi de faire leurs emplettes auprès de la douzaine de marchands ambulants qui ont répondu à l'appel de la commune. Installés sur le parking de la Société AK Industrie, à la sortie du village en direction de Haegen, ils ont proposé à la vente leurs produits locaux et leurs spécialités. C'est ainsi qu'il était possible de repartir avec du pain cuit au feu de bois, des bretzels, des légumes, des saucissons et autres spécialités, du fromage, des spécialités chinoises, des terrines de poisson, des olives et tapenades, des fonds de tartes flambées....et des « flammekuche » à emporter

Pour marquer cet évènement, la commune a offert à chaque visiteur le verre de l'amitié et le bretzel. Aux dires des badauds présents ce soir, l'initiative a été fort appréciée, il ne reste plus qu'à espérer que ce petit marché se pérennise et trouve son rythme de croisière. Dès à présent rendez-vous est donné **tous les mardis entre16h et 19h30** à THAL MARMOUTIER.

Du côté de la bibliothèque

La bibliothèque de Thal dispose d'environ 6000 ouvrages jeunes et adultes en fond propre (albums, romans, documentaires, BD, alsatiques) complétés d'environ 1500 livres prêtés par la BDBR (Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin) dont une partie est renouvelée tous les 6 mois.

182 lecteurs jeunes et adultes ont emprunté des livres en 2009.

2089 documents ont trouvé preneur durant cette même période.

Pour bénéficier des services de la bibliothèque, il suffit d'être à jour de la cotisation pour la modique somme de 8€à l'année pour les adultes à partir de 18 ans et vous pourrez emprunter autant de documents que vous le souhaitez, à raison de 3 par transaction. L'inscription est gratuite pour les jeunes.

Les ouvrages peuvent être consultés gratuitement sur place.

Vous pouvez également avoir accès au riche catalogue de la BDBR de Truchtersheim

(500 000 livres) sur le site : http://bdbr.cg67.fr/ puis réserver les documents souhaités à la bibliothèque de Thal.

Les bénévoles se tiennent à votre disposition pour tous renseignements aux heures de permanence ou vous pouvez les contacter par téléphone au n°03.88.71.15.11 ou par mail : bibliothal@orange.fr

Monothar & orange.11

Heures d'ouverture de la bibliothèque :

- mardi de 19h à 20h30
- mercredi de 16h à 18h
- jeudi de 16h à 18h

Pendant les congés scolaires, la bibliothèque n'est ouverte que les mardis soirs de 19h à 20 h 30

Le feu de la St Jean





Samedi 19 juin, l'ASC Brotsch invitait à son traditionnel feu de la St Jean. Le public nombreux, malgré une température indigne d'un soir d'été, a patiemment attendu la mise à feu du bûcher.

Le thème retenu représentait l'Afrique du Sud et la case africaine du plus belle effet a réchauffé, une fois allumé, l'atmosphère et les plus courageux spectateurs. Durant de longues heures, au cours de la nuit, le spectacle fut grandiose et les plus téméraires pouvaient admirer la beauté de ce bûcher qui faisait de la résistance et qui a mis longtemps à s'écrouler sous le regard vigilant du piquet d'incendie de nos Sapeurs Pompiers.

Cette réalisation colossale a été une fois de plus été possible, grâce à l'investissement d'un groupe de bénévoles, des entreprises locales qui mettent à disposition leurs engins : Hopfner, Brill, Sali et Wintzenrith.

Jean Pierre Hopfner, notre ouvrier communal, a prouvé une nouvelle fois ses compétences dans cette nouvelle création du bûcher de la St Jean. Au passage souvenons nous de quelques thématiques qui ont connu leur succès éphémère : le cheval de Troie, le bateau, et plus récemment l'arc de triomphe...

(voir photos en couverture de ce Thal Infos)







Les VOSGES à la carte



Tôt le samedi matin, nous sommes partis pour le Col de la Schlucht.

A notre descente de voiture, la température était de 2°! Nuages épais et gris! Mais le groupe très motivé, partit d'un bon pied, bonnet sur les oreilles et gants aux mains!

Quoi de plus entraînant qu'un bon guide...montée vers les Hirschsteine, le Schanswasen, en passant par le Tanet, puis descente sur le Lac Vert (invisible pour certaines), un peu plus loin après une jolie montée (eh oui!) repas tiré du

sac, bien installés au chaud dans un refuge du Club Vosgien et dégustation d'une tarte aux myrtilles. Bien rassasiés, Nous avons repris la direction du Lac des Truites appelé aussi Lac Forlet et nous voilà repartis pour quelques heures encore...Un jour de sentier vaut une semaine de santé...

Petite pause au lac Noir ... puis dernier tronçon en direction du Lac Blanc pour nous rapprocher des Terrasses du Lac Blanc, notre hôtel pour la nuit...

Une douche et une bonne bière nous remontèrent le moral!

Nuit paisible!

Dimanche matin, ciel bleu! Ouf! Il va faire beauoui mais le froid persistait tout de même! Une petite montée pour la mise en jambes et nous voilà sur les Chaumes, vue superbe sur les lacs...une bonne ambiance régnait au sein du groupe et des fous rires bravaient le grésil par moment!

Encore un repas pris au chaud!

Puis dans l'après midi, petite accalmie, juste le temps de partager un cake à la rhubarbe (fait par Denise, porté par Patrick), un coup de rouge ...et quelques blagues !

MERCI Pierre pour la bonne organisation!

Rendez-vous est pris pour l'an prochain!

Te remercient : Marie-Thérèse, Gilberte, Marlène, Michèle, Patrick et Denise, Rémy et Danielle, Jean Claude et Brigitte, Pierre et Josianne, Dany et Malou.















Expo - Habitat : 4 ème édition















La commune de Thal-Marmoutier accueillait Expo-Habitat pour la 4ème année consécutive, le samedi 1er et dimanche 2 mai. A les écouter, la quinzaine d'exposants apprécie s'installer dans la salle Jeanne d'Arc pour la convivialité, l'accueil et l'aide logistique des membres de l'association de gestion de la salle. Le tapis bleu est déroulé pour accueillir les visiteurs.

Les visiteurs, nombreux malgré la crise, pouvaient côtoyer tous les corps de métier nécessaires à la construction ou à la rénovation de la maison : métiers du bois, de l'électricité, du paysage, du plancher au plafond, de l'aménagement à la construction.

A l'extérieur, il y avait possibilité de s'attarder sur une large gamme de voitures qui cohabitait avec deux impressionnantes machines de terrassement et de levage pour le plus grand bonheur des enfants.

A nouveau le groupement d'entreprises a mis en place une tombola. Le gagnant ou la gagnante se voyait proposer un week-end pour deux personnes à PARIS.

ALSARENOV C.E.W. DECOCERAM HALLER RIEHL PAYSAGES F AUTOMOBILES **HIEBLER HOPFNER Charpente** Ets LERCH Bruno LICORNE MB peintures Concepts MICRO HELP Ets BENDER OXYGEN Fermetures SCIERIE GERARD **SIEHR** SONNENDRUCKER VIELEC SARL Ets WERLE SARL

Petite maçonnerie – plafond tendu Assistance technique en bâtiment Carrelage chappe Aménagement, pavages et espaces verts Véhicules neufs et occasions, multi marques Ebénisterie Charpente en bois Serrurerie, métallerie, chauffage, sanitaire Brasserie Peinture intérieur Décoration extérieure Informatique à domicile Matériel espace vert et forestier Personnalisation, protection de l'habitat Scierie et commerce de bois Matériaux Artisan du jardin, création, transformation... Electricité

DUNTZENHEIM MONSWILLER **ALLENWILLER** WINGERSHEIM **HAEGEN** THAL-MARMOUTIER SCHWEIGHOUSE SUR MODER **SAVERNE SAVERNE INGWILLER SAVERNE** DINSHEIM sur BRUCHE LUTZELBOURG **STEINBOURG** TRUCHTERSHEIM **MONSWILLER STEINBOURG**

THAL-MARMOUTIER

Couverture zinguerie chauffage sanitaire

Fête de la Solidarité



Maladie, handicap, précarité, autant de domaines qui placent les victimes à la marge de la société, autant de domaines de souffrance, dont personne n'est à l'abri.

Au cœur du carême chrétien, la commission de solidarité de la zone de Saverne a organisé **une fête de la solidarité**; un moment de rencontre de tous ces bénévoles qui toute l'année oeuvrent pour apporter soutien et réconfort aux blessés de la vie et aux plus démunis de notre société. C'est ainsi que le 20 mars 2010, la salle Jeanne d'Arc de notre village a pu accueillir les forces vives de la solidarité, qui à travers de nombreux stands, ont témoigné avec passion des richesses de leurs engagements.

Dans le domaine de la santé, le Service Evangélique auprès des Malades, partageait, au côté de JALMALV (Jusqu'A La Mort Accompagner La Vie), l'expérience d'une présence auprès des malades et de leurs familles.

Au cours de l'après midi, les jeunes adultes handicapés du FAS (Foyer d'Accueil Spécialisé) de Saverne, interprétaient un spectacle inspiré du Petit Prince, qui conquit le public présent.

Du côté de la précarité, là encore plusieurs associations présentaient leurs vécus dans la prise en charge des personnes ou des familles fragilisées. Le visiteur a pu découvrir les spécificités de l'accompagnement que proposaient Caritas ainsi que les responsables de la Maison Bethléem, alors que l'AFIL (Accueil Famille – Insertion – Liaison) se met à l'écoute des détenus et de leurs familles au centre de détention d'Oermingen. Devant le traçage au sol d'une cellule de prison de 9m², il était difficile de s'imaginer vivre dans un tel espace à 2, voire 3 personnes avec tous les problèmes qu'une telle promiscuité entraîne.

Dans une autre partie de la salle, derrière des stands aux décors plus exotiques, diverses congrégations religieuses présentaient des aides et des actions humanitaires menées dans les pays lointains. Le Père Brucker, spiritain, engagé dans le réseau « Foi et Justice » exposait avec forte conviction, un plaidoyer pour interpeller nos politiques à propos de la situation économique en Afrique.



Bien d'autres stands encore étaient présents et partout des bénévoles heureux de partager leurs richesses, informaient le public.

Cette fête de la solidarité était aussi un moment intergénérationnel. En effet, grâce aux animations proposées par l'ACE (Action Catholique des Enfants), les enfants ont pu découvrir, à leur niveau, des situations moins enviables que la leur, que vivent certains enfants malades ou handicapés. Il est important que les enfants puissent briser les tabous et surmonter les peurs afin de pouvoir considérer l'enfant qui est « différent » de par son handicap avec un regard pleinement humain débarrassé de tout préjugé. Les SCOUTS, les KMS (Kilomètres de Soleil), et l'équipe MRJC (Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne) de notre communauté, baptisée « Jouons le Jeu », permettaient aux plus jeunes de passer de bons moments de jeux et de détentes. Les jeunes du Pélé-Lourdes ont assuré l'animation musicale durant le temps de partage de l'Evangile. L'Evangile du Bon Samaritain colorait l'esprit de cette grande rencontre de tous les acteurs de la solidarité.



En soirée, un bol de riz organisé par les confirmands de Saverne a permis de récolter des fonds au profit du CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement). Les membres de la Gungelstub ont mis à disposition des bricolages dont la vente a contribué à augmenter les gains récoltés tout comme la vente des gâteaux confectionnés par les généreuses pâtissières de notre communauté de paroisse.

Un grand **MERCI** à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette fête. Un grand **MERCI** aussi à tous ces bénévoles engagés dans la solidarité. Ne se laissant pas décourager par la détresse et la souffrance, leurs attentions portées aux plus « petits » sont autant de témoignages vivants de l'Espérance d'un monde où chaque personne humaine garde sa pleine dignité d'Enfant de Dieu.



Le mot des écoliers

Le bonhomme de neige











Ce matin-là, il y avait de la neige dans la cour de récréation. Nous avons fait un gros tas de neige avec des pelles, des râteaux et des seaux. L'après-midi, nous avons mis plus de neige pour faire un grand corps au bonhomme de neige. Puis nous avons tassé la neige avec nos pelles et nos mains.

Nous avons mis la tête sur le corps du bonhomme de neige et nous avons fait les yeux, les boutons et la bouche avec des cailloux. Puis nous avons cherché des branches pour faire les bras du bonhomme de neige.

Baptiste: « J'ai mis la carotte parce qu'il n'avait pas de nez!!! »

Ensuite, nous avons mis le bonnet d'Elise et l'écharpe d'Isidore pour qu'il soit plus joli. Mais il a plu et il ne restait plus grand chose de notre bonhomme de neige: « Il avait filé! »

Les enfants de la classe des tout-petits, petits, moyens

Conseils pour avoir de belles dents...

Vendredi 5 mars, l'après midi une dame est venue à l'école nous expliquer comment avoir de belles dents.

Les dents que nous avons en ce moment sont des dents de lait et ces dents commencent à bouger et à tomber. Les dents servent à mâcher, à mordre, à croquer, à parler et.....à sourire!

Pour avoir de belles dents :

Il faut se brosser les dents trois fois par jour.

Il faut manger de tout.









Il faut aller chez le dentiste.







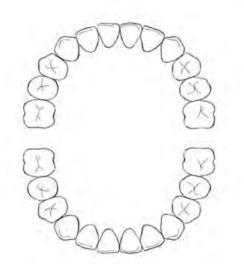
Nous avons différentes dents :

Les dents, devant, sont tranchantes, elles servent à couper et s'appellent **les incisives**. Celles, derrière, sont aplaties, elles servent à écraser et s'appellent **les molaires**. **Les canines** sont pointues et servent à déchiqueter.

Les animaux aussi ont différentes dents.

Les animaux qui se nourrissent de viande, **les carnivores** ont des dents pointues pour arracher et déchiqueter la viande.

Les animaux qui se nourrissent d'herbe, **les herbivores** ont les dents aplaties pour broyer l'herbe.



Nous avons bien écouté comment il fallait faire, ensuite nous nous sommes brossés les dents :





Texte réalisé par les élèves de grande section de la maternelle de Thal-Marmoutier.

Visite de la bibliothèque avec les CP!

Cette année, la classe de CP a participé à des animations pédagogiques au sein de la bibliothèque de Thal. En plus des prêts de livres que les enfants sont habitués à faire une fois par mois depuis la petite section de maternelle, des activités spécifiques leurs sont proposées. En compagnie de Mme Danièle Lehmann, une des responsables de la BCD et ancienne professeur des écoles, la maîtresse anime des séances permettant de découvrir un peu mieux le lieu et les ouvrages qu'il contient. Alors venez nombreux et laissez-vous guider par les élèves de CP!

Dans la bibliothèque, chaque livre a une place et une étiquette différente .

Dès qu'on rentre, il y a des bacs par terre pour ranger les albums. Ce sont des histoires pour les petits. Sur l'étiquette il y a écrit JA (Jeune Album) et les 3 premières lettres de l'auteur.





Ensuite dans des bacs en fer, il y a les bandes dessinées. Les histoires sont fabriquées avec des vignettes et des bulles. Elles ont une étiquette avec écrit BD et les 3 premières lettres de l'auteur.

A droite du bureau de Danièle, il y a l'étagère des contes et des histoires courtes. Ce sont des histoires inventées pour les plus grands qui commencent souvent par « il était une fois ».

Sur les étiquettes c'est JC (Jeune Conte) et JH(Histoire) avec 3 premières lettres de l'auteur.





Les livres documentaires racontent des choses « vraies » pour apprendre. Ils sont sur les étagères à gauche du bureau; ils ont une étiquette avec juste un numéro.

Enfin, avant les livres pour grands, il y a les **périodiques** qui sont dans un meuble en bois .Ce sont des livres avec des jeux, des petites histoires et des petits documentaires qui expliquent des choses. Les étiquettes sont avec P (périodique) et les 3 premières lettres du nom du périodique.

Théâtre de jeunes

AVIS À LA POPULATION

OH HÉ OH HÉ BONNES GENS !!!

DAMOISEAUX LOAN, MARIUS, ANTONY ET LOUIS

ET DAMOISELLES ELISE, MARION, CHARLOTTE ET MARIE

DONNENT LEUR PREMIÈRE REPRÉSENTATION THÉÂTRALE LE JEUDI 1ER JUILLET 2010 À 19 H DANS VOTRE VILLAGE DE THAL MARMOUTIER DANS LA SALLE JEANNE D'ARC ET SE FERONT UNE JOIE D'INTERPRÉTER UNE SUCCESSION DE PETITS SKETCHES, MIMES, ET SAYNÈTES DIVERSES INTITULÉS ENTRE AUTRES :

ON N'EST JAMAIS TROP PRÉVOYANT
 A L'HÔPITAL
 LA CHAISE MAGIQUE DU DOCTEUR
 SUCCÈS FOU

VENEZ NOMBREUX POUR LES ENCOURAGER ET LES APPLAUDIR!

LA TROUPE THÉÂTRALE

Tel aurait pu être le déroulement de l'information au Moyen Age.

Ce sont les enfants qui sont à l'origine de la mise en route du petit atelier du centre de loisirs AGF "Arc En Ciel", au moment de l'accueil périscolaire les mardis soirs, et c'est ainsi qu'avec l'aide de Nathalie GIESSINGER ils ont pu mener leur projet à terme. Nos petits chérubins sont très engagés dans leur activité et c'est un réel plaisir pour eux que de pouvoir ainsi partager des moments chaleureux et précieux.

Nathalie participe à l'atelier théâtre adulte de l'Espace Rohan de Saverne depuis la rentrée 2004, ainsi qu'à d'autres projets locaux.

Cet été justement, je vous invite à voir le spectacle « VIES DE CHATEAU » qui sera donné à Saverne. Ci-dessous les dates des représentations :

Jeudi 22 juillet Jeudi 29 juillet Jeudi 6 août Vendredi 23 juillet Vendredi 30 juillet Vendredi 7 août Samedi 24 juillet Samedi 31 juillet Samedi 8 août

Peut être que prochainement naîtra la nouvelle troupe théâtrale de Thal Marmoutier.

Worum net ? Mol sähn !

Bon amusement et bel été à tous. Josiane

Civisme et incivilité



Le père Noël fait souvent preuve d'une grande générosité. Avec la montagne de cadeaux distribués, se mêlent les emballages qui, reconnaissons le, sont encombrants.

Toutes les communes disposent de conteneurs et de déchetteries proches du lieu du domicile. Encore faut-il se donner la peine de les trier et de les dimensionner.

La photo prise le 26 décembre 2009 se passe de commentaires. Jugez par vous-même.

Dans le même esprit, la commune stocke le sel de déneigement en vue du salage l'hiver, au lieudit Rebrain. Ce stock est destiné à Thal, Reinhardsmunster et les routes de l'ONF si nécessaire. De plus nos ouvriers communaux, à l'approche de l'hiver, remplissent les bacs déposés à cet effet dans le village.

Des voitures avec remorques et même des tracteurs avec remorques ont été vus entrain de charger et ceci pour des utilisations personnelles, ce qui entame obligatoirement les réserves disponibles. Ce type d'attitude n'est pas acceptable et peut être qualifié de vol!







Autres faits : à la St Sylvestre, tout le monde sait que les pétards sont de mises, par contre, en les faisant exploser en dehors des boîtes aux lettres cela éviterait désagrément et dépenses inutiles.

Individualisme, égoïsme, incivilité ou normalité? A vous de choisir le qualificatif qui convient...



Fertilisation excessive?

Quel impact de ces pratiques de stockage sur la qualité de nos eaux souterraines?

Le promeneur averti et observateur a pu constater que l'agriculture intensive façonne d'année en année notre paysage avec une innovation pour ce début 2010 : le stockage de fumier sur une centaine de mètres non loin de la rue des murs. Surplus dont on ne sait que faire ou compostage en vue d'épandage sur les prés ? La question reste ouverte. Cette pratique entraîne une circulation supplémentaire de tracteurs avec remorques sur nos chemins communaux, souvent par temps

pluvieux ou post pluie. Ce stockage devra être rechargé pour être étalé sur place ou ailleurs, ce qui implique un deuxième transport, et en fonction de la météo, crée un impact supplémentaire sur nos chemins communaux. S'y ajoute en date du 1^{er} juin un épandage de lisier sur les prés précédemment fertilisés début mars par de l'engrais chimique, suivi d'un pâturage intensif d'une centaine de moutons. Toute personne censée s'interrogerait sur la quantité d'engrais apportée. Quel impact à moyen et long terme sur la qualité de nos eaux souterraines ? Quel impact sur le tassement de nos sols et sur le ruissellement ? Quel résultat enfin sur la qualité et la vitesse de repousse de l'herbe ?

Sommes nous entrain de devenir la poubelle des déjections que le monde agricole ne maîtrise plus, ou y a-t-il dans le Kochersberg un rejet des populations devant de telles pratiques ?

Les pouvoirs d'un maire sont inexistants et seule la mobilisation de la population peut infléchir de telles pratiques.

Et pour terminer, ce même exploitant a emprunté la rue des murs dans la partie haute, avec tracteur et remorque chargée de lisier, causant des dégâts sur le mur séculaire (mursgass).

Quand je parlais d'innovation, en voilà une qui démontre la désinvolture mais surtout la bêtise qui anime son auteur.

PS: si vous souhaitez commenter cet article, veuillez nous faire part de vos observations par courrier adressé à la mairie.









SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'INFRACTIONS PENALES

Permanences gratuites et confidentielles Les lundis et jeudis 14h00 à 17h00

MISSION LOCALE DE SAVERNE

1 rue Dagobert Fischer 67000 SAVERNE

Siège de l'association Tél: 03.88.79.79.30

L'AIDE AUX VICTIMES

Vous êtes victime de faits tels que des violences physiques, agressions sexuelles, homicide involontaire, violences au sein du couple (violences physiques, morales, économiques), abus de confiance ou escroquerie, accidents de la circulation, vol, destruction ou dégradation de bien (telle que voiture), infractions au droit du travail.

Notre équipe de juristes et de psychologues est à votre disposition pour vous accueillir et vous offrir :

- une information sur vos droits et la manière de les faire valoir.
 - une écoute privilégiée.
 - un soutien psychologique.
 - une préparation et/ou un

accompagnement aux audiences du tribunal.

- une orientation si nécessaire vers tous les professionnels du droit, de la santé ou des structures spécialisées.

Infos en vrac

Infos aux habitants par courriel:



Les personnes souhaitant être informées par courriel (date de passage du ramoneur, date d'enlèvement des ordures ménagères, etc..) peuvent faire parvenir leur coordonnées e-mail à l'adresse de la mairie : mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr

Congés d'été:

La Mairie sera fermée du 26 juillet au 15 août 2010 inclus. En cas d'urgence, veuillez contacter M. le Maire ou MM. les adjoints.

Rappel des heures d'ouverture du Bureau de la Mairie.

Lundi 18 h à 20 h

Jeudi 18 h à 20 h

Carte d'identité, Passeports :

Votre carte d'identité, votre passeport sont-ils toujours valides ?

La Préfecture vous informe que les délais d'obtention des cartes d'identité et des passeports sont actuellement de 5 à 6 semaines minimum.

Merci de bien vouloir en tenir compte pour le renouvellement de vos titres d'identité.

PASSEPORT BIOMETRIQUE

Depuis le **9 juin 2009**, les demandes de passeports biométriques peuvent être déposées, **au choix du demandeur**, exclusivement dans l'une des 31 communes suivantes :

 Bischheim, Bischwiller, Brumath, Drulingen, Eckbolsheim, Erstein, Fegersheim, Geispolsheim, Haguenau, Hoenheim, Illkirch Graffenstaden, Ingwiller, La Wantzenau, Lauterbourg, Lingolsheim, Molsheim, Niederbronn-les-Bains, Obernai, Ostwald, Sarre-Union, Saverne, Schiltigheim, Schirmeck, Sélestat, Souffelweyersheim, Strasbourg, Truchtersheim, Vendenheim, Villé, Wasselonne, Wissembourg... et dans toutes les mairies de France équipées de station biométrique.

Certaines mairies ont la possibilité de réaliser les photographies. Il est souhaitable de se renseigner au préalable auprès de la mairie choisie pour le dépôt. Ci-dessous les horaires de la **mairie de Saverne :**

	Matin	Après midi
lundi	accueil libre sans rv	fermé
mardi	accueil libre sans rv	accueil libre sans rv
mercredi	rv 9h à 11h30	rv 14 h à 17 h
jeudi	accueil libre sans rv	rv 14 h à 17 h
vendredi	rv 9h à 11h30	rv 14 h à 16 h30
samedi	rv 8 H à 11 h 30 le 1er samedi du mois	

RV toutes les 20 mn

Prendre rendez-vous au 03 88 71 52 93

CARTE D'IDENTITE

Demande à faire uniquement à la Mairie du domicile.

La délivrance d'une carte d'identité est gratuite lors d'une première demande et lors d'un renouvellement. Toutefois, depuis le 1^{er} janvier 2009, <u>dès lors que l'intéressé n'est pas en mesure de présenter et de restituer son ancienne CNI</u> (perte, vol), un <u>droit de timbre de 25 €uros</u> est perçu, lors du renouvellement.

Nouvelle Réforme :

- les dossiers de demandes de CNI doivent comporter une copie du justificatif de domicile. (avis d'imposition, quittance d'assurance, facture récente d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone (fixe ou mobile), un acte de propriété ou un contrat de location en cours de validité. Pour les cas particuliers, il y a lieu de se renseigner en mairie.
- lors d'une demande pour un mineur, un justificatif de l'autorité parentale est exigé et une photocopie de la pièce d'identité du représentant légal sera jointe à la demande.

L'absence de ces documents implique le retour de la demande à la mairie ce qui retarde la remise du titre à l'usager.

TITRE DE SEJOUR

Depuis le 2 juin 2009, l'accueil des ressortissants étrangers pour la délivrance d'une carte de séjour est assuré en <u>Sous-Préfecture de Saverne</u> le matin uniquement de 8h15 à 11h45.

Adresse utile :

Melle Marie-Laurence HOPFNER a ouvert un cabinet d'infirmière libérale à son domicile 20 rue des Tilleuls depuis le 1er mai 2010.

Dates à retenir :

L'ASC BROTSCH invite à sa traditionnelle **brocante le dimanche 11 juillet 2010**. Renseignements au 06 81 87 15 33 06 11 14 21 83

L'association Salle Jeanne d'Arc vous invite le samedi 20 novembre 2010 à une soirée Bluegrass/Country avec Serge RIEGER accompagné de 3 musiciens (mandoline, banjo, dobro, contrebasse et guitare. Serge RIEGER s'était produit en solo lors de la fête des aînés dans un récital de chansons alsaciennes.

Vacances pour les Jeunes :

Si tu as peur de t'ennuyer cet été, contacte le RAJ : une adresse internet utile : www.reseau-animation-jeunes.org

et pour les plus jeunes pensez Arc en Ciel : à Thal en juillet : 03 88 91 89 49 ou sur le site de la Com Com : www.cc-saverne.fr



■: Mairie de Thal-Marmoutier - 2 rue du Mosselbach - 67440 THAL-MARMOUTIER



























Feu de la St Jean 19/6/2010